



# Appel à candidature à un poste de Technicien Forestier (H/F)

## Centre National de la Propriété Forestière

**CRPF** Grand Est

<u>Intitulé du poste</u>: **Technicien forestier** (H/F)

Type de contrat : CDD à temps complet de 9 mois (renouvelable selon financement) de droit

public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de

l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).

Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.

<u>Catégorie d'emploi</u>: B

Rémunération: Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du

diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure).

Fourchette: entre 26 K€ et 33 K€ brut annuel

Résidence administrative : Châlons-en-Champagne (51)

Prise de poste prévue : 3 avril 2023

#### Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF);
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

La région Grand Est est l'une des plus boisées de France avec un taux de boisement de 33 % et est marquée par une nette prédominance de Hêtres et de Chênes. 42% de la surface régionale appartient à plus de 370 000 propriétaires forestiers.

La délégation Grand Est est composée de 44 personnels techniques et administratifs au service des propriétaires forestiers.



www.cnpf.fr











## Description du poste

Le/la technicien(ne) forestier(e) « animation de secteurs - incitation à l'investissement, au regroupement et à la mobilisation » sur le secteur forestier de l'ARGONNE (MARNE – MEUSE) dans le cadre de la feuille de route contigüe au programme valorisation des bois et territoires, soutenue par le Fonds Stratégique Forêt Bois sera chargé(e) des missions suivantes :

- Animation foncière de secteurs prioritaires auprès des propriétaires forestiers privés pouvant bénéficier d'un DGD:
  - 0 Prospection de terrain,
  - Réalisations de cartographies,
  - Organisation et animation de réunions, 0
  - Réalisation de diagnostics forestiers, 0
  - Lien avec les partenaires (gestionnaires, partenaires économique.), 0
  - Rédaction de rapports techniques,
  - Promotion des aides à l'investissement en forêt (desserte, renouvellement de peuplements pauvres...).
- Détection de possibilités d'exploitation de bois dans les PSG en cours de validité :
  - Prospection de terrain,
  - Analyse de bases de données,
  - o Rédaction de rapports techniques,
  - Sensibilisation des propriétaires et des gestionnaires concernés.

#### Profil recherché

### Formation – expériences

- Diplôme de niveau Bac+2 de type BTS option gestion forestière/production forestière ou diplôme équivalent;
- Animation de réunions ;
- Permis B valide obligatoire et véhicule personnel exigé.

### Compétences et qualités requises

- Rigueur et sens de l'organisation;
- Autonomie et esprit d'initiative ;
- Sens du contact et du travail d'équipe ;
- Capacité de synthèse et de rédaction ;
- Maîtrise des logiciels informatiques courants.

### Dispositions internes

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail);
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur;
- Le télétravail est envisageable à hauteur de 1 à 2 jours par semaine au bout d'un an de service (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire);
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 50%;
- Participation employeur mutuelle à hauteur de 15€ par mois.



www.cnpf.fr









Offre n°2022-110 2





#### Personnes à contacter

• Alain LEFEUVRE, Directeur 03 87 31 18 42 <u>alain.lefeuvre@cnpf.fr</u>

• Nicolas VANDERHEEREN, Ingénieur 03 26 65 89 89 <u>nicolas.vanderheeren@cnpf.fr</u>

# Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le 17 février 2023 dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV.

Par mail ou par courrier à:

Monsieur Alain LEFEUVRE, Directeur du CRPF Grand Est 41 avenue du Général de Gaulle 57050 LE BAN SAINT MARTIN

grandest@cnpf.fr

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra 1ère quinzaine de mars 2023 dans les locaux du CNPF, à la Maison Régionale de la Forêt et du Bois (MRFB) de Châlons-en-Champagne.



www.cnpf.fr







